



# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

MAISON DE LA NATURE - 12, bd HAUTERIVE - 64000 PAU - TELEPHONE 05 59 84 31 55 - TELECOPIE 05 59 84 14 36  
Président, Philippe ETCHEVESTE - Email : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com) - Site internet : [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com)

PAU, le 4 juillet 2016

**FLASH INFO  
JUILLET 2016**

*Madame, Monsieur le Président,*

## 1. DEMANDES AIDES AU FONCTIONNEMENT ET TECHNIQUES

Nous vous adressons ci-joint le formulaire de demande d'aide au fonctionnement et technique pour la saison 2016/2017.

### Un élément nouveau dans cette demande :

Les lâchers de jeunes canards colverts au plus tard le 30 juin de chaque année seront éligibles à la demande d'aide au fonctionnement.

S'adresser pour les demandes à la FDC qui regroupera les commandes.

### • DEMANDE DE PLAN DE GESTION LIÈVRE

Depuis 2015, vous devez être détenteur dorénavant d'un plan de gestion lièvre individuel pour pouvoir le chasser sur votre territoire, vous trouverez en annexe le formulaire de demande de plan de gestion lièvre à **nous retourner avant le 15 août prochain.**

Vous pouvez donc bénéficier d'une attribution forfaitaire d'1 lièvre pour 200 hectares de territoires chassables, en fonction des populations présentes sur le terrain ou d'une attribution de 20 à 40% des lièvres retenus en comptage nocturne.

N'hésitez pas à contacter votre technicien de secteur qui instruira ensuite votre demande de plan de gestion lièvre.

### • RAPPEL CONTACTS COLLECTEURS ET/OU ACHETEURS DE GRAND GIBIER

- Pour le Chevreuil : Ets Pierre Gougy / Gibier de Gascogne : **06 89 86 41 85**
- Pour le Chevreuil et Sanglier : Olivier Dandieu/ Sud-Ouest Gibier : **06 33 41 12 01**

**Y compris pour vos tirs d'Eté**

- **ANIMATIONS DE LA FDC 64 AUPRES  
DES PUBLICS SCOLAIRES**

Nous venons d'informer toutes les écoles primaires du département de notre disponibilité pour intervenir dans leurs classes ou pour les accueillir à la Saligue aux oiseaux à Biron, nouvellement réaménagée, ainsi qu'à la base de loisirs d'Orthez pour l'une de leurs sorties scolaires.

N'hésitez pas à en parler également aux enseignants de votre école communale ou intercommunale.

- **ASSURANCES ACCA ET SOCIETES DE CHASSE**

La Macifilia ayant dénoncé, comme nous vous en avons tenu informés, le contrat Responsabilité civile des territoires de chasse au 30 juin 2016, c'est désormais le groupe **Allianz** qui vous assure à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Vous avez reçu votre attestation d'assurance pour la responsabilité civile obligatoire, prise en charge par la FDC 64, moyennant une prime de 35€ par société de chasse ou A.C.C.A. réglée par la FDC.

Vous avez reçu également un bulletin d'adhésion, si vous souhaitez prendre des garanties complémentaires pour vos bénévoles ou locaux de chasse, à retourner directement auprès d'Allianz accompagné du règlement correspondant.

- **PERMANENCES FEDERALES**

**Pour la remise de vos documents préparatoires à la chasse : fiches classeurs de battue, cahiers d'examen initial du gibier, kits d'analyse trichine...**

**2 PERMANENCES :**

- **A HASPARREN, le JEUDI 11 AOUT 2016  
DE 18 H à 19 H 30  
CHEZ M. CEREZO JEAN – ROUTE DE BONLOC – SALLE BIL-TOKI**
- **A BIRON, LE 26 AOUT 2016  
DE 18 HEURES A 20 HEURES  
A LA SALIGUE AUX OISEAUX**



Le Président,

**Philippe ETCHEVESTE**



# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

MAISON DE LA NATURE - 12, bd HAUTERIVE - 64000 PAU - TELEPHONE 05 59 84 31 55 - TELECOPIE 05 59 84 14 36  
Président, Philippe ETCHEVESTE - Email : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com) - Site internet : [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com)

Pau, le 30 juin 2016

## AUX RESPONSABLES DES STRUCTURES CYNEGETIQUES,

*Madame, Monsieur,*

Une nouvelle année cynégétique s'ouvre à nous.

L'Assemblée générale du 30 avril 2016 a élu, ou réélu, seize administrateurs.

Le Conseil d'administration s'est réuni le 15 juin, afin de déterminer, par vote à bulletin secret, les responsabilités et le rôle de chacun.

Nous vous présentons ci-dessous le résultat de ce vote :

<b>PRESIDENT</b>	<b>Philippe ETCHEVESTE</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Arnaud FONTAINE</b>
<b>1er VICE PRESIDENT</b>	<b>Michel ASO</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Patrick GALAN</b>
<b>2ème VICE PRESIDENT</b>	<b>Jean- Michel CIEUTAT</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Alain LACASSAGNE</b>
<b>SECRETAIRE</b>	<b>Bernard SORE</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>David LADEUIX</b>
<b>TRESORIER</b>	<b>Jean-Marc CARRICART</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Michel LAMBERT</b>
<b>TRESORIER Adjoint</b>	<b>Roland RIVIERE</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Thierry MASSOL</b>
<b>MEMBRE</b>	<b>Jean CASTEIGBOU</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Bernard PLACÉ</b>
<b>MEMBRE</b>	<b>René ERREÇARET</b>	<b>MEMBRE</b>	<b>Patrick TASSERIE</b>

## Les responsables des différentes commissions sont :

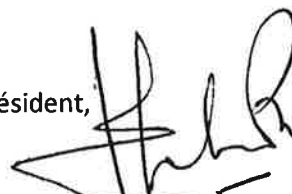
✓ <b>Commission Vie fédérale</b>	⇒ <b>Philippe ETCHEVESTE</b>
✓ <b>Commission Migrateurs</b>	⇒ <b>Michel ASO</b>
✓ <b>Commission Communication</b>	⇒ <b>Jean-Michel CIEUTAT</b> (Secondé par R.ERREÇARET)
✓ <b>Commission Grand gibier</b>	⇒ <b>Patrick TASSERIE</b> (Secondé par B. SORE et R. ERREÇARET)
✓ <b>Commission Montagne</b>	⇒ <b>Jean CASTEIGBOU</b> (Secondé par B. SORE et R. ERREÇARET)
✓ <b>Commission Technique</b>	⇒ <b>Michel LAMBERT</b>
✓ <b>Commission Saligue aux Oiseaux</b>	⇒ <b>Arnaud FONTAINE</b>
✓ <b>Dossier Syndic de Copropriété</b>	⇒ <b>Roland RIVIERE</b>
✓ <b>Dossier Flotte automobile</b>	⇒ <b>Patrick GALAN</b>

Le Conseil d'administration vous remercie de votre participation à la vie cynégétique et administrative de votre fédération.

Nous restons à votre écoute.

Le Conseil d'administration et le personnel se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année cynégétique.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe ETCHEVESTE', written in a cursive style.

**Philippe ETCHEVESTE**

# **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS**

## **DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Maison de la Nature - 12 Bd Hauterive - 64000 PAU

Tél. : 05.59.84.31.55 - Fax : 05.59.84.14.36 - E-mail : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com)

Mise à jour le 3 Juin 2016 (CT)

### **DEMANDE AIDE AU FONCTIONNEMENT ET TECHNIQUE SAISON 2016/2017**

**A RETOURNER IMPERATIVEMENT  
AVANT L'OUVERTURE GENERALE**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE.**

**COMMUNE..... UNITE DE GESTION :.....  
(SOCIETE DE CHASSE-ACCA-AICA- SIC)**

#### **ATTENTION**

**Une demande ne pourra se faire qu'au seul titre :**

- **d'une Association de Chasse (ACCA ou Société de chasse)**
- **d'une Association Intercommunale de Chasse (AICA ou Sic)**

**Elle ne pourra être versée que si l'Association est affiliée à la Fédération**

## I - DEMANDE D' AIDE AU FONCTIONNEMENT 2016/2017

### **PRINCIPE DU CALCUL :**

**Le montant est égal au cumul des voix « chasseurs » détenues par chaque président lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année précédente plus une voix par tranche de 50 ha avec un maximum de 50 voix multiplié par 6,35 €.**

**1) FORFAIT AIDE AU FONCTIONNEMENT (130 €)  
(Sans justificatif)**

### **2) GIBIER DE REPEUPLEMENT**

*Sur présentation de photocopies de factures antérieures au 15 Août*

➡ Lâcher de jeunes faisans ou perdreaux rouges en été avant le 15 août  
Dans des parcs de pré lâchés.  
Des contrôles de parcs seront effectués par les techniciens

➡ Lâcher de lapins issus de reprise, validés par la FDC,  
Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 Août

➡ Lâcher de jeunes canards colverts avant le 30 Juin  
(commande à faire auprès de la FDC)

## **II - DEMANDE D'AIDE TECHNIQUE 2016/2017** **(HORS CONVENTIONS PETIT GIBIER ET HORS PROTECTIONS)**

### **1) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE PETIT GIBIER**

**Avis technique préalable**



#### **CULTURES A GIBIER**

● **Plafond : 1 hectare par exploitant agricole et par commune, fractionné en plusieurs « layons »**  
(excepté accord préalable).

- 1- **Sur surfaces naturelles (fougeraies, landes...) : 500€/ha**
- 2- **Mélange herbager : 200 €/ha, 100 €/ha les années suivantes + semence remboursée.**  
Durée d'engagement : 3 ans renouvelable .Implantation au plus tard le 01/05.
- 3- **Achat de récoltes sur pied** : Selon le barème d'indemnisation des dégâts majoré de 30%  
Durée d'engagement : 1 an renouvelable.

Surface engagée : .....

Parcelle(s) engagée(s) (Donner les références de la(es) parcelle(s) : copie RPG PAC et nom de l'exploitant agricole) :

.....  
.....

- Autofinancement de la structure cynégétique : 20%
- Convention tripartite d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.



#### **JACHERES FLEURIES**

Pensez à nous contacter maintenant pour nous demander le formulaire pour les semis D'automne ou en début d'année pour les semis de printemps (dont jachères fleuries)  
(Formulaire téléchargeable aussi sur notre site internet [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com))



#### **PLANTATION DE HAIES OU DE BOSQUETS :**

**Avis technique préalable**

**Avec plants d'arbres fruitiers**

**Plafond 1500 €**

**Financement à 50%** sur présentation de factures

Entretien à la charge des associations pour une durée de neuf ans.

Présentation d'un bail passé entre les associations et les propriétaires.

Haies

Surface Bosquets/bois

**(Ré) OUVERTURE DU MILIEU :**

**Avis technique préalable**

De 80 € à 160 € HT de l'heure en fonction des équipements -

**Financement à 80%** sur présentation de factures

- ▶ Vieilles prairies favorables au gainage des herbivores ou de la bécasse, clairières en forêt,
- ▶ Ouverture de layons pour faciliter le tir du grand gibier,  
Entretien à la charge des propriétaires exploitants
- ▶ Ouverture de mares, étangs et zones humides  
Entretien à la charge des associations pour une durée de neuf ans.  
Présentation d'un bail passé entre les associations et les propriétaires **Plafond 1500 €**

Nombre d'heures

Surface

**PRESERVATION DES PRAIRIES HUMIDES**

- Par fauche et exportation ou brûlage des résidus:  
(120 € /ha)- sur présentation de factures

Surface

- Par pâturage extensif (2 UGB / hectare) : 50 € / hectare

Sur présentation convention annuelle avec le propriétaire et la Fédération

Surface

**Plafond 400 €**

**2) AIDE AUX POPULATIONS DE PETIT GIBIER**

**FORFAIT COMPTAGES LIEVRE :** 30 € par véhicule

(sous réserve d'une demande d'autorisation de comptages nocturnes – voir avec le service technique) (2 phares par véhicule pour les nouveaux territoires)

**CREATION DE PARCS DE PRE-LACHER TOUTES ESPECES**

**Avis technique préalable**

**Financement à 50 %** sur présentation de factures ou forfait de 5€/m<sup>2</sup> si auto-construction

**FORFAIT COMPTAGES PALOMBES EN HIVERNAGE** 300 € par dortoir

**MAINTIEN DES PRAIRIES NATURELLES FAVORABLES A LA BECASSE**

Aide à la régénération sans labour si prairie dégradée.

Suivant inventaire Service Technique. Montant : 50 €/ hectare,

Sur présentation convention signée avec l'agriculteur.

Surface

**Plafond 400 €**

**AIDE AU PIEGEAGE :** Achat de pièges :

**Financement 50%** – sur présentation de factures

**Plafond 200 €**



### 3) LUTTE CONTRE LES DEGATS DE GRAND GIBIER

**Achats d'agrainoirs :** ( Agrainage fixe ou en trainée)  
**Financement à 50 %** - Sur présentation de factures  
Convention d'agrainage avec localisation sur carte IGN au 1/25000.

**Tir du sanglier avant le 15 Août (Affût, approche ou battue)**  
**30 € par animal prélevé - Nombre de sangliers**

#### Sur retour des cartons de tir

**Miradors** - Financement à **60%** - sur présentation de factures

**Kits de sécurité** (matérialisation des postes, jalons pour mesurer les angles de tir)  
- Financement à 50%

**Cultures dissuasives ( cultures précoces ) :** **Avis technique préalable**

● **Plafond : 1hectare par exploitant agricole et par commune (partie de parcelles, bandes)**

#### Couvert de type méteil :

Sur précédent maïs :

Sur précédent prairie :

} **\*Indemnisation : selon le barème.**

} **\*Implantation au plus tard le 15 / 11, prioritairement en bordures de champs.**

- Autofinancement structure cynégétique : 20%
- Surface engagée : .....

● Parcelle(s) engagées(s) (Donner les références de la(es) parcelle(s) RPG PAC et nom de l'exploitant agricole) :

.....  
.....

- Convention tripartite d'une année renouvelable par tacite reconduction.

#### **4) INCITATION RECHERCHE AU SANG POUR LE GRAND GIBIER**



**Incitation à la recherche au sang – forfait de 20 € par recherche positive**  
(sur présentation d'une attestation de l' U.N.U.C.R. 64)

#### **5) VOLET SYLVICOLE**



**Aide au maintien lors des coupes forestières des sujets sans valeur marchande**  
Mais présentant un intérêt biologique  
Ex : arbres nouveaux ou têtards envahis de lierre : 10 €/arbre



**Intégration de quelques plants d'arbres fruitiers** (châtaigniers, pommiers tardifs...) et  
D'arbres à baies (en bordures de parcelles, dans les recoins non exploités...) dans les  
Programmes de reboisement.  
50 % - Sur présentation de factures des plants et des protections **Plafond 1500 €**



**Mise en place de bandes enherbées dans les parcelles forestières** ou en lisière,  
Bénéfiques à toute la faune et / ou facilitant la pousse des sujets fruitiers préconisés  
Précédemment : 50 € /1000 m2/an - sur présentation de factures.



**Entretien des bandes enherbées forestières** (fauche, broyage)  
30 € /1000 m2/an – sur présentation de factures

Fait à .....Le .....

Signature du Président,

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
DES PYRENEES - ATLANTIQUES**



MAISON DE LA NATURE  
12, bd HAUTERIVE – 64000 PAU  
TELEPHONE 05 59 84 31 55  
TELECOPIE 05 59 84 14 36  
[fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com)

**REUNION DE BILAN  
DE LA PREMIERE ANNEE  
DU PLAN DE GESTION LIÈVRE**

Vous avez fait une demande d'attribution d'un plan de gestion lièvre pour pouvoir chasser le lièvre sur votre territoire en 2015 ; depuis vous avez procédé ou pas à des comptages de populations durant cet hiver ou ce printemps.

**Nous avons le plaisir de vous convier ainsi que vos équipes de chasseurs de lièvre,**

**A la Saligue aux Oiseaux**

**A Biron le 28 juillet 2016**

**A 19h30**

*Au cours de cette soirée, nous ferons un bilan de l'application de la première année du plan de gestion et analyserons ensemble les résultats des prélèvements et des comptages de populations par unité de gestion.*

*Nous vous informerons également des résultats publiés par le Réseau lièvre national animé par l'ONCFS.*

Dans l'attente de notre rencontre et espérant vous voir nombreux, je vous prie de recevoir mes sincères salutations,

**Le Président de la Commission technique,**

**Michel Lambert.**



**DEMANDE D'ATTRIBUTIONS LIEVRE  
EN PLAN DE GESTION**

**-SAISON 2016/2017-**

**Imprimé à retourner IMPERATIVEMENT  
à la Fédération avant le 15 AOUT 2016**

Je, soussigné M.....

Président de

**Demande de bracelets LIEVRE**

Nombre d'équipes LIEVRE sur votre territoire

Fait à ..... le.....

Signature du Président,

